

EQUAL SECTOR MENSUEL DEGRESSIF AVRIL 2022/ FR0014008ID4

Nom du Souscripteur ^{(1) (2)} : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du Co-Souscripteur ^{(1) (2)} : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
 Nom du contrat ^{(1) (2)} : _____
 Numéro de contrat ^{(1) (2)} (sauf en cas de souscription) : _____
 Ci-après dénommé « Contrat » ⁽²⁾.

Dans le cadre de son(leur) Contrat, le(s) (Co-)Souscripteur(s) a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie des sommes versées sur le support en unités de compte EQUAL SECTOR MENSUEL DEGRESSIF AVRIL 2022. L'attention du(des) (Co-)Souscripteur(s) est attirée sur le fait qu'il n'est pas recommandé que l'investissement sur le produit EQUAL SECTOR MENSUEL DEGRESSIF AVRIL 2022 constitue la totalité de son(leur) épargne.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (somm) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir été informé(s) que :

- Le Support est un Titre de créance complexe à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du Contrat, émis par Crédit Suisse AG.
- Le présent document doit impérativement être réceptionné par l'Assureur avant le **11 avril à 16h00**. Tout dossier reçu après cette date pourrait être refusé.
- Le Support est d'une durée d'investissement initialement prévue de 10 ans.
- Pour investir sur le Support, il est recommandé que le terme du contrat⁽²⁾ soit fixé au-delà du 21/04/2032.
- Le Support est susceptible d'être remboursé par anticipation pour la première fois le 21/04/2023. Les autres dates de remboursement anticipé possibles figurent dans la brochure d'information.
- Par dérogation aux Conditions Générales, mon(notre) versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'(nous) ai(avons) indiquée sur mon(notre) bulletin de souscription⁽²⁾.
- Le minimum d'investissement sur le Support est de 1 000 euros.
- Les investissements sur le Support sont réalisés sous réserve de l'enveloppe disponible auprès de l'émetteur.
- Le Support n'est pas accessible aux opérations programmées (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés,...).
- Les frais de gestion du Contrat⁽²⁾ au titre du Support peuvent être prélevés sur un autre support.
- Lors du remboursement du Support les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires présents au Contrat⁽²⁾ à la date du remboursement.
- Les éventuels détachements de coupons pourront être investis sur l'un des supports monétaires ou sur le Fonds Euro présent au Contrat.
- Il est précisé que les gains ou pertes annoncés dans les caractéristiques du Support s'entendent **hors frais** liés au Contrat, et **hors fiscalité et prélèvements sociaux** applicables.
- **Dans le cas où ce support serait amené à faire l'objet d'une mesure de restriction telle que prévue par la réglementation, les opérations sur ce support pourront être refusées par l'Assureur.**
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

2. AVERTISSEMENTS

a) Les risques associés à l'investissement

Le Support doit être considéré comme un **placement risqué**. L'attention du(des) (Co-)Souscripteurs⁽²⁾ est attirée sur le fait que l'épargne investie sur le Support n'est assortie d'**aucune garantie en capital** et qu'il(s) peut(vent) **perdre la totalité de son(leur) investissement**.

La valeur du Support :

- peut être soumise aux **variations et risques des marchés d'actions, de taux, de crédit et/ou de change**, et
- comporte des **risques spécifiques de liquidité et de volatilité**.

Dans tous les cas, le(s) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ peut(vent) **perdre la totalité de son(leur) investissement en cas de défaut** de l'émetteur.

b) Les conséquences d'un désinvestissement avant l'échéance du Support

Le Support est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'à son échéance.

En cas de cession du Support avant son échéance, quelles qu'en soient les causes (rachat partiel, rachat total, décès, arbitrage,...), la valorisation effective du Support pourra présenter une décote importante.

Toute cession du Support avant son terme entraînera une minoration de son prix de 0,50 % dans des conditions normales de marché. Il est précisé que l'émetteur valorisant le Support se réserve le droit d'élargir sans limite la fourchette achat / vente dans certaines conditions de marché.

3. DECLARATIONS DU (DES) (CO)SOUSCRIPTEUR(S)⁽²⁾

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance :

- du présent document
- du Document d'informations clés (DIC ou PRIIPS KID) du produit Equal Sector Mensuel Degressif Avril 2022 joint au présent document
- de la brochure d'information

Je(Nous) reconnais(sons) avoir personnellement rempli et signé le Questionnaire de compréhension de Equal Sector Mensuel Degressif Avril 2022 joint au présent document. Je(Nous) peux(pouvons) consulter la documentation de Equal Sector Mensuel Degressif Avril 2022 sur le site <https://derivative.credit-suisse.com/>

Je(Nous) déclare(ons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des unités de compte, je(nous) prends(ions) à ma(notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'(nous) ai(avons) souscrites.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégués de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données - 16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

Fait à : _____, le : _____

Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s)⁽²⁾ précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

⁽¹⁾ Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

⁽²⁾ Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif





**INSTRUMENT FINANCIER COMPLEXE
QUESTIONNAIRE DE COMPRÉHENSION CLIENT
Equal Sector Mensuel Degressif Avril 2022 - FR0014008ID4**

N° Client :

Nom :

Prénom :

Vous vous apprêtez à souscrire le produit structuré Equal Sector Mensuel Degressif Avril 2022 dans un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation multisupports libellé en euros et unités de compte.

L'objectif de ce questionnaire est de s'assurer de votre bonne compréhension de la nature du produit, de ses mécanismes de fonctionnement et des risques y afférant suite à la prise de connaissance des documents réglementaires préalablement remis.

Nous vous rappelons que ce questionnaire doit être complété uniquement par vous-même sans l'aide de votre conseiller.

En cas d'incompréhension sur le fonctionnement de cet instrument financier complexe, votre conseiller reviendra vers vous et vous proposera éventuellement une solution d'investissement alternative.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PRODUIT

Sur sous-jacent

1) Sur le produit Equal Sector Mensuel Degressif Avril 2022, les mécanismes de fonctionnement et la formule de remboursement final sont liés à l'évolution de l'indice S&P Eurozone Equal Sector Weight 50 50 Point Decrement Index (calculé avec les dividendes bruts réinvestis, tout en déduisant quotidiennement un dividende synthétique fixe de 50 points par an).

VRAI

FAUX

Sur la durée d'investissement

2) En l'absence d'un remboursement anticipé en cours de vie, la durée d'investissement sur le produit Equal Sector Mensuel Degressif Avril 2022 est de 10 ans.

VRAI

FAUX

3) A partir de la fin du mois 12 et jusqu'à la fin du mois 119, le produit Equal Sector Mensuel Degressif Avril 2022 a un mécanisme de remboursement automatique anticipé qui est activé, si à l'une des dates d'observation mensuelle, le sous-jacent S&P Eurozone Equal Sector Weight 50 50 Point Decrement Index¹ clôture à un niveau supérieur ou égal à la barrière dégressive de remboursement automatique anticipé².

VRAI

FAUX



Sur le risque de perte en capital

4) A l'échéance finale du produit (en l'absence de remboursement anticipé en cours de vie), si le niveau du sous-jacent¹ à la date d'observation finale est strictement inférieur à 60% de son niveau de référence³ alors je subirai une perte en capital proportionnelle à celle du sous-jacent¹ et pouvant être totale.

VRAI FAUX

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

5) En investissant sur le produit Equal Sector Mensuel Degréssif Avril 2022, à l'échéance finale et en l'absence de remboursement anticipé (en cours de vie du produit), je suis certain(e)⁴ de percevoir un gain final de 0,583%⁵ par mois écoulé si le sous-jacent² ne clôture pas en baisse de plus de 21,60% par rapport à son niveau de référence³.

VRAI FAUX

RISQUES COMPLEMENTAIRES

6) En investissant sur le produit Equal Sector Mensuel Degréssif Avril 2022, j'ai la possibilité d'effectuer un arbitrage ou un rachat en cours de vie du produit. La valorisation du support sera liée aux conditions de marché au moment de l'exécution. Je suis donc susceptible d'encourir un risque de perte en capital (partielle voire totale) non mesurable a priori, si je veux récupérer mon investissement **avant l'échéance finale** ou, le cas échéant, la date de remboursement anticipé.

VRAI FAUX

7) Le capital investi sur un produit structuré n'est pas garanti en cas de défaillance du type : défaut de paiement, de faillite et /ou de mise en résolution de l'émetteur et/ou de l'éventuel Garant de la formule. Il existe également un risque de dégradation de la qualité de crédit de l'Emetteur et/ou du Garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).

VRAI FAUX

¹ S&P Eurozone Equal Sector Weight 50 50 Point Decrement Index. Le sous-jacent S&P Eurozone Equal Sector Weight 50 50 Point Decrement Index est calculé avec les dividendes bruts réinvestis, tout en déduisant (quotidiennement) un dividende synthétique fixe de 50 points par an.

² La barrière de remboursement anticipé automatique est dégressive au fil du temps Elle est fixée à 100% du Niveau de Référence en fin de mois 12 puis décroît de 0,20% chaque mois, pour atteindre 78,60% du Niveau de Référence à la fin du mois 119.

³ Le Niveau de référence : Le Niveau de référence correspond à la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'indice S&P Eurozone Equal Sector Weight 50 50 Point Decrement Index aux dates suivantes: 17/02/2022, 24/02/2022, 03/03/2022, 10/03/2022, 17/03/2022, 24/03/2022, 31/03/2022, 07/04/2022 et le 14/04/2022.

⁴ Sauf défaillance de type : faillite, défaut de paiement et/ou mise en résolution de l'Emetteur et/ou de l'éventuel Garant

⁵ Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement



Après vérification par mon conseiller des réponses apportées sur mon questionnaire :

- Mon questionnaire confirme ma compréhension de l'instrument financier complexe.
- Mon questionnaire révèle certaines incompréhensions sur l'instrument financier complexe, qui portent sur la ou les questions N°..

Après clarification des points d'incompréhension par mon conseiller, j'atteste désormais avoir compris le produit et être en mesure de répondre (mettre la réponse aux questions) à la ou les questions

.....
.....

Je soussigné(e) reconnais avoir répondu à ce questionnaire sans l'assistance de mon conseiller et avoir compris la nature sophistiquée de l'instrument financier complexe, de ses mécanismes, ainsi que les risques y afférant et accepte d'y souscrire en connaissance de cause.

- Malgré les clarifications de mon conseiller, des points d'incompréhension demeurent sur l'instrument financier complexe. Une proposition alternative me sera proposée par mon conseiller.

Fait à le

Signature du client précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Equal Sector Mensuel Dégressif Avril 2022
Identificateur du produit	ISIN: FR0014008ID4
Initiateur du PRIIP	Credit Suisse International (www.credit-suisse.com/derivatives), agréé par l'Autorité de Régulation Prudentielle du Royaume-Uni (U.K. Prudential Regulation Authority) et régulé par l'Autorité de Supervision Financière du Royaume-Uni (U.K. Financial Conduct Authority) ainsi que l'Autorité de Régulation Prudentielle du Royaume-Uni. L'émetteur du produit est Credit Suisse AG, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres. Appelez le +44 207 883 1900 pour de plus amples informations.
Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP	Autorisé par la U.K. Prudential Regulation Authority (Autorité de Régulation Prudentielle du Royaume-Uni) et réglementé par la U.K. Financial Conduct Authority (Autorité de Supervision Financière du Royaume-Uni) et la U.K. Prudential Regulation Authority (Autorité de Régulation Prudentielle du Royaume-Uni)
Autorité compétente pour les PRIIPs commercialisés en France	Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Date et heure de production	22.02.2022 20:22 heure locale à Paris

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

1. En quoi consiste ce produit?

Type Titres de créance régis par le droit français

Objectifs (Les termes qui apparaissent en gras dans cette section sont décrits plus en détail dans les tableaux ci-dessous.)

Le produit est conçu pour fournir un rendement sous forme d'un paiement à l'échéance. Le moment et le montant de ce paiement dépendront de la performance de l'**actif sous-jacent**. Le produit a une durée déterminée et prendra fin à la **date de maturité**, à moins qu'il ne soit remboursé par anticipation. Le paiement à l'échéance ne sera pas supérieur à 1 699,60 EUR. Si, à l'échéance, le **niveau de référence final de l'actif sous-jacent** s'est déprécié(e) et est inférieur(e) à 60,00% du **niveau de référence initial**, le montant de remboursement final pourrait être inférieur au **montant nominal du produit** ou même être égal à zéro.

Remboursement automatique par anticipation: Le produit sera remboursé de façon anticipée avant la **date d'échéance** si, à une **date d'observation du remboursement par anticipation**, le **niveau de référence** est supérieur ou égal au **niveau de la barrière de remboursement par anticipation** correspondant. En cas de remboursement par anticipation, vous recevrez à la **date de paiement du remboursement par anticipation** associée, un paiement égal au **paiement du remboursement par anticipation** correspondant. Les dates mentionnées, les **niveaux de barrière de remboursement par anticipation** et les **paiements du remboursement par anticipation** sont indiqués(e)s dans les tableaux ci-dessous.

Dates d'observation du remboursement par anticipation	Niveaux de barrière de remboursement par anticipation	Dates de paiement du remboursement par anticipation	Paiements du remboursement automatique par anticipation
14 avril 2023	100,00%*	21 avril 2023	1 069,96 EUR
15 mai 2023	99,80%*	22 mai 2023	1 075,79 EUR
14 juin 2023	99,60%*	21 juin 2023	1 081,62 EUR
14 juillet 2023	99,40%*	21 juillet 2023	1 087,45 EUR
14 août 2023	99,20%*	21 août 2023	1 093,28 EUR
14 septembre 2023	99,00%*	21 septembre 2023	1 099,11 EUR
16 octobre 2023	98,80%*	23 octobre 2023	1 104,94 EUR
14 novembre 2023	98,60%*	21 novembre 2023	1 110,77 EUR
14 décembre 2023	98,40%*	21 décembre 2023	1 116,60 EUR
15 janvier 2024	98,20%*	22 janvier 2024	1 122,43 EUR
14 février 2024	98,00%*	21 février 2024	1 128,26 EUR
14 mars 2024	97,80%*	21 mars 2024	1 134,09 EUR
15 avril 2024	97,60%*	22 avril 2024	1 139,92 EUR
14 mai 2024	97,40%*	21 mai 2024	1 145,75 EUR
14 juin 2024	97,20%*	21 juin 2024	1 151,58 EUR
15 juillet 2024	97,00%*	22 juillet 2024	1 157,41 EUR
14 août 2024	96,80%*	21 août 2024	1 163,24 EUR
16 septembre 2024	96,60%*	23 septembre 2024	1 169,07 EUR
14 octobre 2024	96,40%*	21 octobre 2024	1 174,90 EUR
14 novembre 2024	96,20%*	21 novembre 2024	1 180,73 EUR
16 décembre 2024	96,00%*	23 décembre 2024	1 186,56 EUR
14 janvier 2025	95,80%*	21 janvier 2025	1 192,39 EUR
14 février 2025	95,60%*	21 février 2025	1 198,22 EUR
14 mars 2025	95,40%*	21 mars 2025	1 204,05 EUR
14 avril 2025	95,20%*	23 avril 2025	1 209,88 EUR
14 mai 2025	95,00%*	21 mai 2025	1 215,71 EUR
16 juin 2025	94,80%*	23 juin 2025	1 221,54 EUR
14 juillet 2025	94,60%*	21 juillet 2025	1 227,37 EUR
14 août 2025	94,40%*	21 août 2025	1 233,20 EUR
15 septembre 2025	94,20%*	22 septembre 2025	1 239,03 EUR
14 octobre 2025	94,00%*	21 octobre 2025	1 244,86 EUR
14 novembre 2025	93,80%*	21 novembre 2025	1 250,69 EUR
15 décembre 2025	93,60%*	22 décembre 2025	1 256,52 EUR
14 janvier 2026	93,40%*	21 janvier 2026	1 262,35 EUR
16 février 2026	93,20%*	23 février 2026	1 268,18 EUR
16 mars 2026	93,00%*	23 mars 2026	1 274,01 EUR
14 avril 2026	92,80%*	21 avril 2026	1 279,84 EUR
14 mai 2026	92,60%*	21 mai 2026	1 285,67 EUR
15 juin 2026	92,40%*	22 juin 2026	1 291,50 EUR
14 juillet 2026	92,20%*	21 juillet 2026	1 297,33 EUR
14 août 2026	92,00%*	21 août 2026	1 303,16 EUR
14 septembre 2026	91,80%*	21 septembre 2026	1 308,99 EUR
14 octobre 2026	91,60%*	21 octobre 2026	1 314,82 EUR
16 novembre 2026	91,40%*	23 novembre 2026	1 320,65 EUR
14 décembre 2026	91,20%*	21 décembre 2026	1 326,48 EUR
14 janvier 2027	91,00%*	21 janvier 2027	1 332,31 EUR
15 février 2027	90,80%*	22 février 2027	1 338,14 EUR
15 mars 2027	90,60%*	22 mars 2027	1 343,97 EUR
14 avril 2027	90,40%*	21 avril 2027	1 349,80 EUR
14 mai 2027	90,20%*	21 mai 2027	1 355,63 EUR
14 juin 2027	90,00%*	21 juin 2027	1 361,46 EUR
14 juillet 2027	89,80%*	21 juillet 2027	1 367,29 EUR
16 août 2027	89,60%*	23 août 2027	1 373,12 EUR
14 septembre 2027	89,40%*	21 septembre 2027	1 378,95 EUR

14 octobre 2027	89,20%*	21 octobre 2027	1 384,78 EUR
15 novembre 2027	89,00%*	22 novembre 2027	1 390,61 EUR
14 décembre 2027	88,80%*	21 décembre 2027	1 396,44 EUR
14 janvier 2028	88,60%*	21 janvier 2028	1 402,27 EUR
14 février 2028	88,40%*	21 février 2028	1 408,10 EUR
14 mars 2028	88,20%*	21 mars 2028	1 413,93 EUR
18 avril 2028	88,00%*	25 avril 2028	1 419,76 EUR
15 mai 2028	87,80%*	22 mai 2028	1 425,59 EUR
14 juin 2028	87,60%*	21 juin 2028	1 431,42 EUR
14 juillet 2028	87,40%*	21 juillet 2028	1 437,25 EUR
14 août 2028	87,20%*	21 août 2028	1 443,08 EUR
14 septembre 2028	87,00%*	21 septembre 2028	1 448,91 EUR
16 octobre 2028	86,80%*	23 octobre 2028	1 454,74 EUR
14 novembre 2028	86,60%*	21 novembre 2028	1 460,57 EUR
14 décembre 2028	86,40%*	21 décembre 2028	1 466,40 EUR
15 janvier 2029	86,20%*	22 janvier 2029	1 472,23 EUR
14 février 2029	86,00%*	21 février 2029	1 478,06 EUR
14 mars 2029	85,80%*	21 mars 2029	1 483,89 EUR
16 avril 2029	85,60%*	23 avril 2029	1 489,72 EUR
14 mai 2029	85,40%*	21 mai 2029	1 495,55 EUR
14 juin 2029	85,20%*	21 juin 2029	1 501,38 EUR
16 juillet 2029	84,00%*	23 juillet 2029	1 507,21 EUR
14 août 2029	84,80%*	21 août 2029	1 513,04 EUR
14 septembre 2029	84,60%*	21 septembre 2029	1 518,87 EUR
15 octobre 2029	84,40%*	22 octobre 2029	1 524,70 EUR
14 novembre 2029	84,20%*	21 novembre 2029	1 530,53 EUR
14 décembre 2029	84,00%*	21 décembre 2029	1 536,36 EUR
14 janvier 2030	83,80%*	21 janvier 2030	1 542,19 EUR
14 février 2030	83,60%*	21 février 2030	1 548,02 EUR
14 mars 2030	83,40%*	21 mars 2030	1 553,85 EUR
15 avril 2030	83,20%*	24 avril 2030	1 559,68 EUR
14 mai 2030	83,00%*	21 mai 2030	1 565,51 EUR
14 juin 2030	82,80%*	21 juin 2030	1 571,34 EUR
15 juillet 2030	82,60%*	22 juillet 2030	1 577,17 EUR
14 août 2030	82,40%*	21 août 2030	1 583 EUR
16 septembre 2030	82,20%*	23 septembre 2030	1 588,83 EUR
14 octobre 2030	82,00%*	21 octobre 2030	1 594,66 EUR
14 novembre 2030	81,80%*	21 novembre 2030	1 600,49 EUR
16 décembre 2030	81,60%*	23 décembre 2030	1 606,32 EUR
14 janvier 2031	81,40%*	21 janvier 2031	1 612,15 EUR
14 février 2031	81,20%*	21 février 2031	1 617,98 EUR
14 mars 2031	81,00%*	21 mars 2031	1 623,81 EUR
15 avril 2031	80,80%*	22 avril 2031	1 629,64 EUR
14 mai 2031	80,60%*	21 mai 2031	1 635,47 EUR
16 juin 2031	80,40%*	23 juin 2031	1 641,30 EUR
14 juillet 2031	80,20%*	21 juillet 2031	1 647,13 EUR
14 août 2031	80,00%*	21 août 2031	1 652,96 EUR
15 septembre 2031	79,80%*	22 septembre 2031	1 658,79 EUR
14 octobre 2031	79,60%*	21 octobre 2031	1 664,62 EUR
14 novembre 2031	79,40%*	21 novembre 2031	1 670,45 EUR
15 décembre 2031	79,20%*	22 décembre 2031	1 676,28 EUR
14 janvier 2032	79,00%*	21 janvier 2032	1 682,11 EUR
16 février 2032	78,80%*	23 février 2032	1 687,94 EUR
15 mars 2032	78,60%*	22 mars 2032	1 693,77 EUR

* du niveau de référence initial.

Remboursement à la date d'échéance: Si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, à la date d'échéance, vous recevrez:

- si le **niveau de référence final** est supérieur ou égal à 78,40% du **niveau de référence initial**, un paiement de 1 699,60 EUR;
- si le **niveau de référence final** est supérieur ou égal à 60,00% du **niveau de référence initial** et inférieur à 78,40% du **niveau de référence initial**, un paiement de 1 000 EUR; ou
- si le **niveau de référence final** est inférieur à 60,00% du **niveau de référence initial**, un paiement directement lié à la performance de l'**actif sous-jacent**. Ce paiement sera égal (i) au **montant nominal du produit** multiplié par (ii) (A) le **niveau de référence final** divisé par (B) le **niveau de référence initial**.

Selon les termes du produit, certaines dates spécifiées ci-dessus et ci-dessous seront ajustées si la date en question n'est pas un jour ouvré ou un jour de négociation (selon le cas). Tout ajustement peut affecter le rendement, le cas échéant, que vous recevrez.

Les termes du produit prévoient que, si certains événements exceptionnels se produisent (1) des ajustements peuvent être apportés au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut procéder au remboursement anticipé du produit. Ces événements sont spécifiés dans les modalités du produit et concernent principalement l'**actif sous-jacent**, le produit et l'émetteur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez en cas de remboursement anticipé est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

Actif sous-jacent	L'indice S&P Eurozone Equal Sector Weight 50 50-Point Decrement Index (Bloomberg: SPEUSPET Index)	Niveau de référence initial	La moyenne des niveaux de référence à chacune des dates d'évaluation initiales
Marché de l'actif sous-jacent	Actions	Niveau de référence	Le niveau de clôture de l' actif sous-jacent selon la source de référence
Montant nominal du produit	1 000 EUR	Source de référence	Standard & Poor's
Prix d'émission	100,00% du montant nominal du produit	Niveau de référence final	Le niveau de référence à la date d'évaluation finale
Devise du produit	Euro (EUR)	Dates d'évaluation initiales	17 février 2022, 24 février 2022, 3 mars 2022, 10 mars 2022, 17 mars 2022, 24 mars 2022, 31 mars 2022, 7 avril 2022 et 14 avril 2022
Devise de l'actif sous-jacent	EUR	Date d'évaluation finale	14 avril 2032
Date d'émission	4 mars 2022	Date d'échéance / maturité	21 avril 2032

Investisseurs de détail visés Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui remplissent tous les critères ci-dessous:

- ils ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une connaissance et une compréhension suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience d'investissement et / ou de détention d'un certain nombre de produits similaires offrant une exposition similaire sur le marché, soit de manière indépendante, soit par un conseil professionnel;
- ils recherchent la croissance de leur capital, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable, disposent d'un horizon d'investissement correspondant à la période de détention recommandée ci-dessus et comprennent que le produit peut être remboursé de façon anticipée;
- ils acceptent le risque que l'émetteur ne paie pas ou ne respecte pas ses obligations contractuelles liées au produit et sont en mesure de supporter une perte totale de leur investissement; et
- ils sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels qui est compatible avec l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous.

Le produit n'est pas destiné à être offert aux clients de détail qui ne remplissent pas ces critères.

2. Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit 10 ans et 1 mois. Le risque réel peut varier si vous optez pour une sortie anticipée et vous pourriez obtenir un rendement moins élevé. Il est possible que vous ne puissiez pas revendre facilement votre produit ou que vous deviez le vendre à un prix qui aurait un impact significatif sur votre rendement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change : si la devise du produit est différente de la devise du pays dans lequel vous vivez, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour obtenir des informations détaillées sur tous les risques liés au produit, veuillez-vous reporter aux sections sur les risques dans le prospectus ainsi qu'aux suppléments éventuels y figurant, comme indiqué dans la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Scénarios de performance

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement: 10 000,00 EUR

Scénarios		1 an	6 ans	10 ans et 1 mois (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	820,49 EUR -91,29%	0,00 EUR -16,64%	0,00 EUR -9,86%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	5 462,08 EUR -45,13%	9 237,11 EUR -1,27%	10 699,60 EUR 0,69%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 231,19 EUR 2,30%	10 699,60 EUR 1,16%	10 699,60 EUR 0,69%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 646,62 EUR 6,43%	11 690,70 EUR 2,81%	12 040,50 EUR 2,01%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans et 1 mois, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000,00 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

3. Que se passe-t-il si l'émetteur n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous êtes exposé au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations concernant le produit, par exemple en cas d'insolvabilité ou de décision administrative de mesure de résolution. Cela peut avoir une incidence défavorable sur la valeur du produit et pourrait vous amener à perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Le produit n'est pas un dépôt et, en tant que tel, n'est pas couvert par un système de protection des dépôts.

4. Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ci-dessous sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Investissement: 10 000,00 EUR

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée
Coûts totaux	1 309,04 EUR	1 231,65 EUR	1 176,50 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	13,09%	2,05%	1,16%

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Composition des coûts

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée.
- La signification des différentes catégories de coûts.

Le tableau montre l'incidence sur le rendement (RIY) par an.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	1,16%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.

5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 10 ans et 1 mois

Le produit vise à vous fournir le rendement décrit dans la section « 1. En quoi consiste ce produit? » ci-dessus. Toutefois, cela ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à l'échéance. Il est donc recommandé que le produit soit conservé jusqu'au 21 avril 2032 (échéance).

Le produit ne garantit pas la possibilité de désinvestir autrement qu'en vendant le produit soit (1) via la bourse (si le produit est négocié en bourse), soit (2) de manière bilatérale si une offre pour le produit existe. Dans les deux cas, l'émetteur n'appliquera pas de frais ou pénalités supplémentaires. Des frais d'exécution peuvent toutefois être facturés par votre courtier pour l'exécution de toute opération. En vendant le produit avant l'échéance, vous encourez le risque de recevoir un rendement inférieur à celui que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à l'échéance.

Cotation boursière	Non applicable	Cotation de prix	Pourcentage
Plus petite unité négociable	1 000 EUR		

Dans des conditions de marché volatiles ou exceptionnelles, ou en cas de défaillances techniques ou perturbations, l'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement entravé et/ou suspendu et éventuellement peut ne pas être possible du tout.

6. Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte contre la conduite de la personne consultant ou vendant le produit peut être soumise directement à cette personne.

Toute plainte concernant le produit ou le comportement du producteur de ce produit peut être soumise par écrit à l'adresse suivante: One Cabot Square, London E14 4QJ, United Kingdom, par courrier électronique à: kid.enquiries@credit-suisse.com ou sur le site Web suivant: www.credit-suisse.com/derivatives.

7. Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit et ne remplacent pas la consultation individuelle avec votre banque ou conseiller. Le produit n'est en aucune manière sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier pertinent, un indice pertinent ou une bourse ou un sponsor d'indices associé. Des informations complémentaires sur l'indice sont disponibles auprès de l'administrateur de l'indice.

Ce produit n'a pas été enregistré en vertu du US Securities Act de 1933. Ce produit ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis ou aux US person. Le terme "US person" est défini dans la Réglementation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié.

Toute documentation supplémentaire concernant le produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, ses éventuels suppléments et les conditions définitives du produit sont publiées sur le site Web www.credit-suisse.com/derivatives, conformément aux dispositions légales en vigueur. Ces documents sont également disponibles gratuitement à One Cabot Square, London E14 4QJ, United Kingdom.